

VOUS ACCUEILLEZ, ORGANISEZ OU PARRAINEZ UNE RÉCEPTION ?

Que vous accueilliez une réception, que la boisson soit à vous, ou que l'évènement se déroule sur votre propriété ; il se peut que vous ayez des responsabilités légales quant à toute blessure qui puisse survenir. Le nombre de poursuites civiles augmente considérablement et ce ne sont pas uniquement les bars qui font l'objet de poursuites. Des poursuites ont été intentées contre des écoles, universités, municipalités, clubs philanthropiques, clubs sportifs, hôtes, parents et employeurs.

Les risques posés par la consommation d'alcool et, par extension, le risque que vous fassiez l'objet d'une poursuite ne se limitent pas aux collisions automobiles. Au Canada, l'alcool joue un rôle dans environ 70 % des accidents mortels de motoneige, 50 % des crimes de violence et des décès dans les incendies résidentiels, 40 % des accidents mortels de bateaux et des décès de piétons et 25 % des suicides. Bien que les chutes liées à la consommation d'alcool engendrent moins de décès que la conduite avec facultés affaiblies, elles entraînent des séjours à l'hôpital sensiblement plus longs.

Ce pamphlet a été conçu pour vous aider à comprendre votre responsabilité potentielle, à protéger vos invités et à minimiser votre risque de poursuite.



L'OBJECTIF ULTIME

En plus d'offrir une réception amusante pour tous, l'hôte chevronné sait protéger ses invités, se protéger et protéger autrui. En protégeant vos invités, vous réduisez votre risque de poursuite. Votre exposition aux troubles légaux repose dans vos propres mains.



MADD

Les mères contre l'alcool au volant^{MD}

Téléphone: 1(905) 813-6233 Sans frais au Canada: 1(800) 665-MADD

Télécopieur: 1(905) 813-8920 Courriel: info@madd.ca

6507C, chemin Mississauga, Mississauga (Ontario) CANADA, L5N 1A6

www.madd.ca

Le commanditaire corporatif de MADD Canada



Allstate

Vous êtes en bonnes mains.

Allstate du Canada, compagnie d'assurance,
MD et MC, Allstate, compagnie d'assurance
www.allstate.ca

**Une réflexion sobre sur
les célébrations sécuritaires :
Un guide préventif en matière
de responsabilité légale**



QU'EST-CE QUI PEUT ME RENDRE PASSIBLE D'UNE POURSUITE ?

- **À titre de fournisseur d'alcool :** La loi ne vous empêche pas d'être un hôte chaleureux. Jamais un individu n'a été tenu responsable sur le plan légal d'avoir servi de l'alcool de façon judicieuse.



Votre responsabilité légale potentielle débute lorsque vous servez, fournissez ou rendez accessible de l'alcool à un individu lorsque vous savez, ou devriez savoir, qu'il est intoxiqué. Les tribunaux cherchent à établir si l'individu présentait des signes visibles d'intoxication tels qu'un empâtement de la parole, un comportement turbulent ou un manque de coordination. Un individu sera jugé intoxiqué bien avant qu'il devienne incohérent ou incapable de s'occuper de lui-même.

À titre de fournisseur, vous pouvez être tenu responsable si votre invité intoxiqué se blesse ou blesse autrui sur votre propriété, en route, et parfois même dans sa maison, et ce, jusqu'à ce qu'il ne soit plus intoxiqué. De plus, l'application de ces principes de base est d'autant plus stricte dans les cas de consommation d'alcool par des mineurs.

- **À titre d'occupant :** Même si vous ne fournissez pas d'alcool, vous pouvez être tenu responsable de toute blessure liée à la consommation d'alcool qui survient sur votre propriété. Le terme « occupant » s'applique à toute personne responsable d'une propriété qui a le pouvoir d'admettre ou d'exclure des visiteurs. Si par exemple vous accueilliez une réception dans votre maison, meniez une réception dans un club social ou louiez une salle pour le mariage de votre fille, vous seriez considéré comme un « occupant ».

Les occupants ne sont pas tenus responsables pour chaque blessure qui survient sur leur propriété. Ils ne sont tenus responsables que s'ils ont négligé leur devoir de maintenir la condition physique de leur propriété, de superviser le comportement de leurs invités ou d'exercer un contrôle sur les activités qui se déroulent sur leur propriété.

Souvent, la question de responsabilité est tranchée en fonction de l'adéquation des mesures entreprises par l'occupant pour prévenir le danger d'une situation spécifique.

- **Responsabilité croissante :** La portée de la responsabilité liée à l'alcool est en constante évolution et croissance. Par exemple, toute personne qui organise une activité potentiellement dangereuse doit prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour prévenir la participation d'un individu intoxiqué. Des employeurs ont déjà été tenus responsables d'avoir négligé de prévenir des blessures sur les lieux de travail liées à la consommation d'alcool ainsi que des blessures survenant lors de réceptions de bureau ou d'autres événements sociaux. Les parents, entraîneurs, conseillers, policiers et toute autre personne en position d'autorité semblent avoir une obligation générale de protéger les jeunes qui sont ou qui peuvent être intoxiqués.

COMMENT PUIS-JE ATTÉNUER LE RISQUE ?

Il n'existe pas de mesure unique pour éliminer tous les risques. En revanche, vous pouvez sensiblement réduire le risque de poursuite en combinant un peu de planification, de bon sens et quelques précautions de base.

Planification :

- Évitez de parrainer, organiser, superviser ou permettre sur votre propriété toute activité comportant un risque inhérent. Par exemple, les réceptions pour mineurs avec alcool, les concours de consommation alcoolique, les enterrements de vie de garçon à consommation illimitée, etc.
- Si vous avez connu des problèmes dans le passé lors d'un événement spécifique ou avec un groupe ou une personne en particulier, prenez les mesures nécessaires pour éviter une répétition.
- Lors d'événements de grande envergure, tels que les mariages ou les grandes réceptions de clubs sociaux, songez à engager du personnel et des serveurs professionnels.
- Ne combinez pas l'alcool et les activités potentiellement dangereuses telles que la navigation de plaisance, les randonnées en motoneige, le ski ou la chasse.
- Inspectez votre propriété et prenez les mesures nécessaires pour éliminer les dangers potentiels. Même une toute petite mesure, telle que le verrouillage de la barrière donnant sur la piscine, peut sensiblement atténuer votre niveau de risque.
- Planifiez d'avance afin de pouvoir assurer le retour à la maison sécuritaire de tout invité intoxiqué.



Servir :

- Évitez de servir, fournir, ou de rendre l'alcool accessible à toute personne d'âge mineur ou que vous croyez être d'âge mineur.
- Faites en sorte que la soirée ne soit pas principalement axée sur la consommation d'alcool.
- Fournissez de la nourriture et des boissons non alcooliques. Une personne qui a mangé absorbe l'alcool plus lentement qu'une personne qui n'a pas mangé. Or, son niveau maximal d'intoxication s'en trouve réduit.
- Si vous fournissez de l'alcool, servez les boissons vous-mêmes plutôt que d'offrir un bar ouvert. Pour certaines personnes, le bar ouvert est une invitation à l'excès. En outre, si vous servez les boissons vous-mêmes, vous serez mieux placé pour juger la consommation et le comportement de vos invités.
- Évitez de servir des consommations ultras fortes, des rasades doubles ou des bières fortes ; cela ne fait qu'encourager l'intoxication.
- Cessez de servir l'alcool bien avant la fin de la réception. Ce n'est tout simplement pas une bonne idée de servir de l'alcool à des gens qui sont sur le point de rentrer à la maison soit en automobile ou par un autre moyen.



Superviser :

- Évitez de boire ou consommez modérément. Plus vous buvez, moins vous serez capable d'anticiper les problèmes, de superviser l'événement et d'intervenir pour prévenir un incident.
- Soyez conscient de l'allure et du comportement de vos invités. Restez disposé à intervenir doucement auprès d'une personne qui devient intoxiquée.
- Ne fournissez pas d'alcool à un invité qui est intoxiqué ou que vous croyez être intoxiqué. Cela ne fait qu'augmenter le risque d'incident et votre potentiel de poursuite.
- Si vos efforts de persuasion bienveillante s'avèrent inutiles, il se peut que vous ayez à insister de vive voix que votre invité intoxiqué ne prenne pas le volant pour rentrer à la maison.
- Prenez des arrangements différents pour assurer que votre invité intoxiqué soit ramené à la maison en toute sécurité ou veillez à ce qu'il passe la nuit chez vous.

